

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23681**

Intitulé

Réalisateur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
FACTORY	directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le réalisateur travaille pour le cinéma, la télévision, la publicité et, de plus en plus, pour des entreprises qui veulent valoriser leur savoir-faire. En fonction de son cadre d'action, il réalise des films, courts ou longs métrages, des documentaires, des émissions, des publicités, des clips vidéo... en s'appuyant sur un scénario dont il est auteur ou qui lui est confié par le producteur. Sur un tournage, il dirige les équipes tant sur la dimension technique que sur la dimension artistique pour obtenir un produit audiovisuel conforme à ses exigences et à celles de son producteur. Au terme du tournage, il collabore avec l'équipe en charge de la postproduction pour réaliser le montage du film.

- concevoir le projet audiovisuel ou cinématographique,
- conduire la phase de préproduction,
- réaliser le tournage d'un projet audiovisuel,
- contribuer à la postproduction d'un projet audiovisuel.

- Analyser la demande du commanditaire ou du producteur,
- Élaborer une proposition artistique et technique,
- Développer l'idée retenue,
- Trouver le(s) lieu(x) de tournage,
- Sélectionner les acteurs ou les protagonistes,
- Découper le projet de tournage,
- Orchestrer l'ensemble des intervenants sur le projet,
- Réaliser les prises de vue et de son,
- Faire évoluer le montage.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Réalisateur travaille pour des clients ou évolue au sein de structures, dans les deux cas, de l'audiovisuel en général et plus particulièrement de production de films de cinéma ou d'entreprise, de fictions TV et de documentaires. Il travaille parfois au sein de service communication d'entreprises aux activités variées.

Les entreprises concernées sont donc principalement des sociétés :

- de production de films pour le cinéma,
- de production de films ou de programmes pour la télévision,
- de production de films institutionnels et publicitaires, indépendantes ou intégrées à des agences de communication.

Selon la taille et l'organisation des structures pour ou dans lesquelles le professionnel opère, le poste prend les intitulés suivants :

- Réalisateur,
- Auteur-réalisateur,
- Réalisateur audiovisuel,
- Reporter d'images,
- Metteur en scène.

Toutefois, le jeune professionnel exerce rarement la fonction exclusive de réalisateur avant d'avoir acquis plusieurs années d'expérience. Au gré des productions, de la nature des projets et de l'ampleur des budgets, il navigue d'abord entre plusieurs postes pour faire ses armes sur un plateau de tournage et peut ainsi occuper également les fonctions de :

- Assistant réalisateur, assistant mise en scène,
- Assistant / Chargé de production / Producteur,
- Scénariste,
- Chef opérateur / Capteur de prise de vue,
- Cadreur,
- Monteur,
- Scripte,
- Directeur de la photographie,
- Technicien
- Régisseur, Assistant décorateur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

L1505 : Image cinématographique et télévisuelle

Réglementation d'activités :

Sans objet

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

4 blocs de compétences font l'objet d'évaluation des capacités, aptitudes et compétences des candidats à la certification.

Les modalités d'évaluation attesteront de la maîtrise des compétences, savoir-faire et savoir-être caractérisant la qualification professionnelle objet de la certification à travers la présentation orale de dossiers écrits et de travaux de réalisation audiovisuelle devant un jury de professionnels.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 23681 - CONCEVOIR LE PROJET AUDIOVISUEL OU CINÉMATOGRAPHIQUE	<p>Compétences attestées</p> <ul style="list-style-type: none">• Analyser la demande du commanditaire ou du producteur pour identifier l'ensemble des paramètres déterminants du projet, dans le cadre d'un film de commande ou d'une œuvre de création (documentaire ou fiction).• Elaborer une proposition artistique et technique pour faire valider l'idée générale du projet au commanditaire ou aux financiers.• Développer l'idée retenue pour formaliser les choix artistiques et techniques. <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Cas réel ou fictif :</p> <p>A partir des consignes du producteur ou du cahier des charges d'un commanditaire fictif ou réel, le Réalisateur livre l'ensemble des documents propres à la phase de développement d'un projet audiovisuel : pitch, synopsis, scénario (fiction) ou traitement (documentaire) et note d'intention de réalisation.</p> <p>Livrable : dossier écrit, présenté à l'oral devant un jury de professionnels.</p> <p><i>Une attestation de compétences est délivrée à chaque candidat à l'issue de la validation du bloc.</i></p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 23681 - CONDUIRE LA PHASE DE PRÉPRODUCTION</p>	<p><u>Compétences attestées</u></p> <p>§ Trouver le(s) lieu(x) de tournage pour satisfaire les exigences du scénario.</p> <p>§ Sélectionner les acteurs ou les protagonistes pour fournir la matière vive du tournage. :</p> <p>§ Découper le projet de tournage pour permettre sa planification par l'Assistant-Réalisateur.</p> <p><u>Modalités d'évaluation</u></p> <p>Cas réel ou fictif :</p> <p>Sur la base d'un projet audiovisuel déterminé à l'issue de sa phase de développement, le Réalisateur produit un dossier de préproduction incluant les résultats de ses repérages, les modalités et résultats de son casting d'acteurs ou de protagonistes, le phasage du tournage formalisé par le séquencier et le découpage technique du film.</p> <p>Livrable : dossier écrit, présenté à l'oral devant un jury de professionnels.</p> <p><i>Une attestation de compétences est délivrée à chaque candidat à l'issue de la validation du bloc.</i></p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 23681 - RÉALISER LE TOURNAGE D'UN PROJET AUDIOVISUEL</p>	<p><u>Compétences attestées</u></p> <p>§ Orchestrer l'ensemble des intervenants sur le projet pour assurer la fluidité organisationnelle et opérationnelle du tournage.</p> <p>§ Réaliser les prises de vue et de son pour obtenir, en volume et en qualité, le matériau images et sons nécessaire pour le montage.</p> <p><u>Modalités d'évaluation</u></p> <p>Cas réel :</p> <p>Sur la base d'un tournage qu'il a dirigé, le Réalisateur présente ses activités, son organisation, ses responsabilités, ses choix artistiques et techniques et ses prises de décision.</p> <p>Livrable : Journal de bord du tournage (écrit) soutenu devant un jury de professionnels.</p> <p><i>Une attestation de compétences est délivrée à chaque candidat à l'issue de la validation du bloc.</i></p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 23681 - CONTRIBUTUER A LA POSTPRODUCTION D'UN PROJET AUDIOVISUEL	<p>Compétences attestées</p> <p>Faire évoluer le montage pour aboutir à une version définitive, prête pour les phases ultimes de postproduction.</p> <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Cas réel :</p> <p>Sur la base d'un montage qu'il a validé, le Réalisateur présente les évolutions qu'il a fait apporter et justifie ses demandes et ses arbitrages.</p> <p>Livrable : Film monté et finalisé présenté devant un jury de professionnels.</p> <p><i>Une attestation de compétences est délivrée à chaque candidat à l'issue de la validation du bloc.</i></p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	1 président votant (membre du Certificateur) et 4 professionnels externes : - 2 employé(e)s - 2 employeurs
En contrat d'apprentissage	X	1 président votant (membre du Certificateur) et 4 professionnels externes : - 2 employé(e)s - 2 employeurs
Après un parcours de formation continue	X	1 président votant (membre du Certificateur) et 4 professionnels externes : - 2 employé(e)s - 2 employeurs
En contrat de professionnalisation	X	1 président votant (membre du Certificateur) et 4 professionnels externes : - 2 employé(e)s - 2 employeurs
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	1 président votant (membre du Certificateur) et 4 professionnels externes : - 2 employé(e)s - 2 employeurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Réalisateur" avec effet au 16 juin 2011, jusqu'au 25 juillet 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 17 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, avec effet au 25 juillet 2018, jusqu'au 21 décembre 2021

Pour plus d'informations**Statistiques :**

20 certifiés par an

Autres sources d'information :

contact@centre-factory.com

FACTORY**Lieu(x) de certification :**

FACTORY : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Villeurbanne]

FACTORY - 26 rue Emile DECORPS 69100 VILLEURBANNE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

FACTORY - 26 rue Emile DECORPS 69100 VILLEURBANNE

EICAR - 50 avenue du Président Wilson BP 131 93124 LA PLAINE SAINT DENIS

Historique de la certification :